Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

collège Didier Daurat
académie Poitiers
éducation nationale

Mirambeau, le 2 mai 2022

Le Principal
aux

Elèves et Parents d'élèves de 3e

Collège Didier Daurat
Mirambeau

Secrétariat de direction
N° – 21/22

Affaire suivie par :
Marc MORIN
Principal

Téléphone
05.46.49.61.95

Courriel
ce.0170016a@ac-poitiers.fr

Site internet du collège :
http://etab.ac-poitiers.fr/coll-mirambeau/

Adresse postale
17 cité Pechêvre
17150 MIRAMBEAU

Objet : Orientation « **Phase Affectation** » - Saisie des vœux d'établissements pour l'affectation des élèves avec le compte Educonnect

Un vœu d'affectation est composé :
- De la voie de formation : 2 de générale et technologique, 2 de professionnelle ou 1 re année de CAP ;
- De l'intitulé de la formation, par exemple la spécialité pour les formations professionnelles ;
- Du nom de l'établissement d'accueil associé à cette formation.

Exemple : 2 de professionnelle Métiers de la mode-vêtements au lycée Du Dolmen à Poitiers

Il existe aussi un vœu de recensement, saisi à titre informatif uniquement.

Il ne permet pas d'être affecté dans une formation (des démarches sont nécessaires, en parallèle, par les représentants légaux), mais permet de mieux analyser et de suivre le devenir des élèves concernés.
La demande correspondant à un vœu de recensement doit être saisie en respectant l'ordre de priorité souhaité par l'élève et ses représentants légaux. Il peut s'agir d'une formation :
- Hors académie ;
- En établissement privé hors contrat
- Par apprentissage (en CFA ou en UFA)
- D'une demande de maintien ou de redoublement exceptionnel en 3e.

Pour la voie professionnelle, il n'y a pas d'établissement de secteur. Nouveauté, depuis 2 ans, en seconde vous devez choisir une famille de métiers, la spécialisation se faisant en 1ère.
Pour la voie générale, l'adresse d'habitation génère un lycée de secteur qui est généralement pour les collégiens de Mirambeau le lycée de Jonzac.
Toute demande autre que le lycée de Jonzac en général, fera l'objet d'une fiche de dérogation papier à rendre avant **1 juin**. Il faut rajouter en dernier vœu le lycée de secteur.
Les options Section européenne, Latin, Technologique (SI, STI2D), et Parcours Artistique feront l'objet d'une fiche particulière papier à rendre avant le **23 mai**.

Vous pouvez choisir jusqu'à 10 vœux dans l'académie de Poitiers (formations générales et/ou professionnelles) et 5 vœux hors académie.
Les vœux devront être en accord avec les décisions d'orientation (2GT, 2PRO ou 1CAP) formulées et étudiées ultérieurement lors du conseil de classe du 3ème trimestre.

Saisie des vœux par les familles du 9 mai au 31 mai.

Les Services en Ligne Académique (https://ent.ac-poitiers.fr/) seront ouverts pour saisir les vœux d'affectation. Les vœux sur les « Téléservices » devront impérativement être classés par ordre de préférence et saisis à partir du 9 mai et jusqu'au **31 mai 2022 (date butoir)**.

+ les fiches papiers (dérogation, ou options particulières)

Fiche 02 –Dérogation (lycée général autre que le lycée de secteur) Retour collège **Date limite 1 juin**

+ une des fiches ci-dessous si besoin (lycée général)

Fiche 3a – Section Euro –Retour collège **Date limite 23 mai**

Fiche 3b – Option LCA –Retour collège **Date limite 23 mai**

Fiche 3a – Option Techno –Retour collège **Date limite 23 mai**

Fiche 3a – Parcours Artistique –Retour collège **Date limite 23 mai**

Les fiches sont téléchargeables sur le site du collège et sur l'espace Pronote dans messagerie.

ou saisie des vœux au collège du 18 mai au 8 juin.

Pour la saisie des vœux au collège, les documents papiers (fiche de vœux, dérogation, etc …) devront rendus au plus vite et avant le 8juin.

Fiche 01 – Vœux (10 + 5) : Retour collège **Date limite 7 juin**

+ une des fiches ci-dessous si besoin (lycée général)

Fiche 02 –Dérogation (lycée général autre que le lycée de secteur) Retour collège **Date limite 1 juin**

Fiche 3a – Section Euro –Retour collège **Date limite 23 mai**

Fiche 3b – Option LCA –Retour collège **Date limite 23 mai**

Fiche 3a – Option Techno –Retour collège **Date limite 23 mai**

Fiche 3a – Parcours Artistique –Retour collège **Date limite 23 mai**

Les fiches sont téléchargeables sur le site du collège et sur l'espace Pronote dans messagerie.

M Morin
Principal

COLLEGE DIDIER LAURENT
LE PRINCIPAL
17150 MIRAMBEAU